



ADEPAPE 21

Affiliée à la Fédération Nationale des ADEPAPE
Reconnue d'Utilité Publique le 9 août 1979
N° SIRET : 811 919 315 000 10



Président
Roland Bonnaire
06 75 90 41 04
roland.bonnaire@orange.fr

Compte-rendu de la rencontre administrateurs - jeunes majeurs

DIJON
le 26/09/17

I. Présences :

Jeunes majeurs : DA COSTA Anabelle, LALLEMANT Alexandra, MAJDECKI Suzy-May MOUSSA Cyntia, CHARDENOT Anthony, MAZAUD Silvian et ROBLET Dylan.

Administrateurs : FAGARD Catherine, MALFONDET Zorah, TREMEAU Cécile, BONNAIRE Roland, BONNAVAUD Hervé et DEMOULIN Robert.

Conseillers techniques invités : HERDALOT Hugues (Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle, Apprentis d'AUTEUIL) et LIGIER Michel (Conseil Départemental).

II. Excusés :

Jeunes majeurs : HRIROU Fatima et KIBANGOU Charden.

Administrateurs : BOURGEOIS Catherine, BRETILLON Geneviève, LABREGERE Françoise, FASSY Maryline, LANGE Annick, MANELLI Sylvie, MERIENNE Brigitte, RHODIER Marie-France et LLORCA Gérard.

Conseillers techniques invités : CHARLES Julie (responsable MSE Formations) et GERBE Jean-Philippe (moniteur auto-école sociale au CPM).

ORDRE du JOUR

1. **Introduction** : Chacun des participants se présente (jeunes majeurs, invités et administrateurs). Ensuite le président fait une présentation succincte de l'association (genèse, organisation, valeurs et missions, fiches-actions).

II. Fiche action N°4 : accès à la mobilité (permis de conduire) :

Le président rend compte de ses derniers rendez-vous concernant ce point.

Le Conseil Départemental veut changer les règles du jeu : à partir du 1er janvier 2019 ce ne sera plus l'ASE qui financera l'auto-école sociale du CPM, mais le dispositif INSERTION ce qui modifie notre projet initial (convention CPM / ADEPAPE 21).

Ainsi il y aurait 2 portes d'entrée pour l'aide au permis de conduire :

- auto-école sociale pour les jeunes en difficulté cognitive et/ou comportementale.
- auto-école privée pour les autres publics (lycéens, étudiants, apprentis), avec financements insertion (FAJ + Conseil Régional+ Autres aides de droit commun).

L'ADEPAPE 21 se chargera du montage des dossiers et des accompagnements nécessaires auprès des jeunes. La collaboration technique de Monsieur Hugues HERDALOT sera sollicitée dès ce mois d'octobre 2017.

Les jeunes majeurs présents, intéressés, sont invités à formuler leurs demandes par écrit.

A noter : le président rencontre Mme DRIE et M. Jean-Michel RENAUD sur ce sujet, mardi 03/10/2017, à 08h30, au CD.

III. Journée « Accueil Familial » :

Le département de Saône-et-Loire sollicite l' ADEPAPE 21 pour sa journée départementale à thème organisée le **23 novembre 2017, à MONTCEAU-les-MINES** : Roland BONNAIRE, accompagné de Zorah MALFONDET, y interviendra pour présenter notre association.

Un ou deux jeunes majeurs pourraient y témoigner de leur vécu en famille d'accueil.

Les jeunes doivent confirmer leur accord dès demain 27/09/2017.

Les frais de participation de ces jeunes seront intégralement pris en charge par l'association.

IV. Projet CD / « MSE Formations »/ ADEPAPE 21 :

Michel LIGIER explique à l'assistance le projet initié par le Conseil Départemental qui sera réalisé techniquement par « MSE Formations ».

4 Groupes de jeunes issus de l' ASE devront s'exprimer sur leurs prises en charge (accueil familial ou institution) au cours de 4 demi-journées (ateliers de paroles).

L'administration souhaite, par ce moyen, analyser ses pratiques et améliorer ses offres et ses fonctionnements.

Un courrier sera envoyé à chacun de nos jeunes adhérents afin de constituer un groupe de volontaires ADEPAPE 21.

La rencontre s'est terminée à 20h00, par le pot de l'amitié.

SEURRE, le 29 septembre 2017
Le Président

Roland BONNAIRE

